Compte-rendu de la séance du 24 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis au siège habituel, en Mairie d'Amplier, suite à la convocation qui leur a été adressée le 17 septembre 2026.

Présents : Mesdames et Messieurs Les conseillers municipaux en exercice.

Absente excusée : Alexandra BOVAL (pouvoir à Hubert TASSENCOURT)

Absent non excusé : Jean-François SAGOT.

Secrétaire : HARDUIN Julie

1. Approbation du compte rendu de la séance du 30 juillet 2026

Le compte-rendu de la séance du 30 juillet 2026 est lu et approuvé. Deux points sont soulevés lors de la relecture :

- **Formations des élus :** nouvel envoi des offres de formations aux élus
- **Désherbage :** Émilie demande pourquoi les résidus ne sont pas ramassés. Il est précisé que plusieurs passages sont nécessaires.

2. Travaux et voirie

Chemin du Chêne

Les travaux sont en cours (Entreprise Bailly).

Rue de l'Église

- Reprise du chantier annoncée le lundi 28 septembre.
- Les gaines ont été enterrées, les tableaux électriques en place.
- Trois luminaires LED supplémentaires sont prévus.
- Contact à reprendre avec l'entreprise SNPC pour les gabions et la route.

Busage de fossé entre les propriétés Parent et Paupy

- Il est envisagé de buser le fossé sur toute sa longueur, comme cela a été fait chez MM. Grossemy et Harlé. Dernier fossé non encore busé.
- Devis à demander à diverses entreprises.
- Les eaux pluviales s'écoulent vers la rivière.
- Un regard sera installé au milieu du tracé ; une convention avec le propriétaire devra être prévue. À prévoir également : un puisard sur le trottoir. Demander la date de l'acquisition du terrain.

Accord de principe du conseil.

Travaux connexes au remembrement

- Les travaux sont terminés. Il reste à réaliser les bandes enherbées et les haies.
- Les chemins ont été refaits.
- **AFAFAFI :** cotisation demandée aux propriétaires des terrains remembrés.
- Un emprunt de 1,2 million d'euros a été contracté (plus prêt relais).

Remplacement des lampes d'éclairage public

- Trois poteaux sont concernés, demande de subvention à formuler au titre des amendes de police.
- Un devis est attendu de l'entreprise INÉO: devis à relancer.

3. Transfert des pouvoirs de police à la CCCA

Le conseil est invité à se prononcer sur le transfert des pouvoirs de police à la communauté de communes (CCCA). Aucune opposition n'est exprimée : le transfert est **refusé** à l'unanimité.

4. Bois et espaces naturels

Bois du marais

- Des saules sont tombés.

- Le bois (6 stères) est proposé à 15 €/stère. Une information sera diffusée aux habitants du village, précisant les modalités de découpe, d'enlèvement et d'assurance.
- L'intervention aura lieu après le retrait des vaches (fin novembre 2026).

Bois communal

- 20 stères sont à facturer; l'attestation de volume réel débité est demandée à Mme Angélique FRANCOIS.
- Un courrier de cessation de mission est à adresser avant la fin de l'année.

Zone humide

Intervention du SYMCEA prévue début octobre.

5. Sécurité et prévention des risques

Plan communal de sauvegarde (PCS)

- Un document préalable est necessaire, qui sera présenté à la CCCA, avant document final.
- La CCCA et le SYMCEA accompagnent la commune.
- Le groupe de travail réunit le maire, les adjoints, Patrice BAJUS, Michel OPERLE, Michael BACQUET et Ludivine DHEILLY.
- Les supports d'élaboration du PCS vont être envoyés aux membres du groupe.
- Réunions de travail possibles les mardis ou jeudis à 19 h.

Poteaux incendie (SICP)

- Six poteaux sont implantés sur la Commune, dont trois « rouges » à debit plus rapide: rues Hector Daillet, rue Halot et Petit Amplier.
- Devis de remplacement du poteau du Monument à demander au SIAEP ; une fuite est signalée.

Correspondant défense

Le maire est désigné correspondant défense pour la durée de son mandat.

6. Bâtiments et équipements communaux

Horloge de l'église

L'horloge interne sonne les heures et les demi-heures, mais l'horloge externe n'est pas synchronisée. Un réglage à distance est impossible. Devis à recevoir.

Salle d'activités

1. Visite de la salle de Sombrin le 16 septembre 2026 : capacité de 87 personnes assises. Un point de vigilance est noté sur l'agrandissement. Photos prises ; présence d'une auto-laveuse.
2. Interrogation du bureau d'études pour la suffisance de la capacité du système d'assainissement en place
3. Consultation des bureau d'études (Amiante-SPS-CT), offres à remettre pour le 1er octobre 2026.
4. Bornage du terrain côté PARENT prévu le 30 septembre 2026 (Géomètre LUBRET).

Maison rue de l'Église

Le notaire (MONTEL Doullens) chargé de la succession des consorts CUVELIER nous a répondu avoir informé les héritiers le 24 septembre 2026.

7. Cimetière, propreté et cadre de vie

Composteur du cimetière

Le composteur est mal placé. Il est proposé de regrouper poubelle et composteur, à la sortie vers le parking. Une affiche sur le tri sera apposée et un second composteur sera commandé auprès du SMIRTOM.

Panneau STOP

Le panneau STOP est à réimplanter en bas de la rue Hector Daillet.

Chats errants

- Devis demandés à des vétérinaires.
- Adhésion à la fondation 30 Millions d'Amis à concrétiser. Montant de la subvention à verser à solliciter auprès de la Fondation.
- Julie HARDUIN se charge du lecteur de puce.

Maisons fleuries

Un seul participant (M. Loubar Petit Amplier, carte Cadeau de 30€ à remettre). Le conseil décide l'abandon du concours.

Décorations de Noël

Devis Decolum validé: 837,60 € TTC, comprenant des kits de fixation.

8. Vie sociale et animation

- **Colis des aînés :** 74 colis (dont 2 sans alcool). Composition des colis réalisée par Hubert et Sylvie TASSENCOURT, Dominique RYCKEWAERT-DARRAS, aux établissements MATCH/CARREFOUR de Doullens.
- **Cadeaux des enfants :** environ 33 enfants de 0 à 10 ans. Organisation confiée à Émilie FRANCOIS-DAMIENS et Julie HARDUIN.

9. Questions diverses

- **Gestion des incivilités des élus :** réunion à la Gendarmerie d'Arras, le lundi 12 octobre 2026 à 9 h (Maire, Adjoints et Patrice BAJUS).

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.